

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNITÉ

DSR - Droit et sociétés religieuses

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Université Paris - Saclay

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2024-2025
VAGUE E



Au nom du comité d'experts :

Marc Ortolani, président du comité

Pour le Hcéres :

Stéphane Le Bouler, président par intérim

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts sont signés par les présidents de ces comités et contresignés par le président du Hcéres.

Pour faciliter la lecture du document, les noms employés dans ce rapport pour désigner des fonctions, des métiers ou des responsabilités (expert, chercheur, enseignant-chercheur, professeur, maître de conférences, ingénieur, technicien, directeur, doctorant, etc.) le sont au sens générique et ont une valeur neutre.

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Président : M. Marc Ortolani, Université Côte d'Azur

Experts : M. Pierre Bonin, Paris 1 - Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne
(représentant du CNU)
M. Florian Reverchon, Université Toulouse Capitole

REPRÉSENTANTE DU HCÉRES

Mme Corinne Leveleux-Teixeira

REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ DE RECHERCHE

Mme Frédérique Coulée, Université Paris Saclay

M. Charles Vautrot-Schwarz, faculté de droit Jean Monnet

CARACTÉRISATION DE L'UNITÉ

- Nom : Droit et Sociétés Religieuses
- Acronyme : DSR
- Label et numéro : EA 1611
- Composition de l'équipe de direction : M. François Jankowiak, directrice et Mme Florence Demoulin-Auzary, directrice adjointe

PANELS SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

SHS Sciences humaines et sociales
SHS2 Institutions, gouvernance et systèmes juridiques
p_panels scientifiques de l'unité

THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

La thématique de l'unité est l'Histoire du droit canonique et des institutions de l'Église, spécialité qui en fait une structure unique à l'échelle nationale.

Au cours de la période d'évaluation, l'unité a choisi, de manière cohérente, d'articuler sa programmation scientifique autour de trois domaines : 1) sous l'intitulé de « Droit et politique des religions », le thème reste celui l'histoire du droit canonique et des institutions de l'Église catholique romaine ainsi que le droit des relations entre États et religions ; 2) la justice et droit romano-canonique, incluant en principe un regard historiographique ; 3) l'étude juridique du fait religieux dans les sociétés modernes et contemporaines.

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

L'unité Droit et Sociétés Religieuses (DSR) a été créée comme Équipe d'Accueil (EA 1611) en 1991 à l'Université Paris-Sud par Mme Brigitte Basdevant-Gaudemet, qui l'a dirigée jusqu'en 2013.

L'unité a connu trois implantations successives, jusqu'à son installation, fin 2015 au deuxième étage du bâtiment A de la Faculté Jean Monnet, Faculté de droit, économie et management de l'Université Paris Saclay à Sceaux. Cette nouvelle installation a permis une extension considérable des volumes consacrés à la conservation des collections de la bibliothèque Gaudemet-Le Bras, portant sur les thématiques de l'unité : Histoire du droit, du droit canonique et des institutions de l'Église, droit des relations religions-États.

ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE L'UNITÉ

L'unité DSR est membre de la Fédération de Recherche Jean Monnet, créée en 2015 et regroupant les six unités de recherche de la Faculté (cinq unités en sciences juridiques, une en économie et management). Un service de la recherche de la faculté compte cinq agents qui appuient les différentes unités. S'y ajoute un service communication.

Par l'intermédiaire de la base de données Gregorius, le DSR entretient des liens étroits avec la Direction des services informatiques (DSI) de l'établissement. L'unité est également impliquée avec plusieurs services et unités de recherche dans un appel à projets ERM (Équipements de Recherche Mutualisés) de l'Université Paris Saclay. Enfin, toujours au niveau de l'établissement, une nouvelle Direction des grands projets peut apporter un appui pour construire des réponses pour des financements dimensionnants.

L'unité de recherche est également membre de la Maison des sciences de l'homme Paris Saclay, dont les ressources demeurent, à l'heure actuelle, assez peu exploitées, et elle dépend également de l'École Doctorale Droit, Économie, Management Paris Saclay.

Des interactions privilégiées existent aussi avec l'Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, en particulier par l'École Doctorale ou au sein de la Graduate School juridique.

Sur le plan scientifique, elle entretient des collaborations avec plusieurs universités et unités françaises et étrangères : Paris II Panthéon-Assas, LARHRA (Lyon 1 et 2), Bonn, Lumsa (Rome), grégorienne (Rome), École française de Rome, Navarre (Espagne), Sherbrooke (Canada).

EFFECTIFS DE L'UNITÉ : en personnes physiques au 31/12/2023

Catégories de personnel	Effectifs
Professeurs et assimilés	5
Maîtres de conférences et assimilés	3
Directeurs de recherche et assimilés	0
Chargés de recherche et assimilés	0
Personnels d'appui à la recherche	0
Sous-total personnels permanents en activité	8
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	0
Personnels d'appui non permanents	0
Post-doctorants	0
Doctorants	8
Sous-total personnels non permanents en activité	8
Total personnels	16

RÉPARTITION DES PERMANENTS DE L'UNITÉ PAR EMPLOYEUR : en personnes physiques au 31/12/2023. Les employeurs non-tutelles sont regroupés sous l'intitulé « autres ».

Nom de l'employeur	EC	C	PAR
U PARIS SACLAY	8	0	0
Total personnels	8	0	0

AVIS GLOBAL

Droit et sociétés religieuses est une unité de recherche de petite taille, ne comptant que huit enseignants-chercheurs titulaires et huit doctorants, dont deux ont soutenu en décembre 2024, juste avant la visite. Elle constitue néanmoins une unité solide et bien implantée dans son environnement, très identifiée et reconnue, y compris à l'échelle internationale, dans son domaine d'expertise.

Sa thématique principale est l'histoire du droit canonique et des institutions de l'Église, spécialité qui en fait une structure unique à l'échelle nationale. Au cours de la période objet de l'évaluation, l'unité a choisi, de manière parfaitement cohérente, d'articuler sa programmation scientifique autour de trois domaines : 1) l'histoire du droit canonique et des institutions de l'Église catholique romaine ainsi que le droit des relations entre États et religions ; 2) la justice et droit romano-canonique ; 3) l'étude juridique du fait religieux, principalement catholique, dans les sociétés modernes et contemporaines.

L'unité évolue dans l'environnement de recherche que lui offre d'abord l'Université Paris Saclay. Elle est membre de la Fédération de Recherche Jean Monnet, regroupant les six unités de recherche de la Faculté (cinq unités en sciences juridiques, une en économie et management). Un service de la recherche de la faculté comptant cinq agents vient en appui des différentes unités. Au niveau de l'établissement, une Direction des grands projets, encore en cours de développement, peut apporter un appui pour l'élaboration de projets de recherche contractuels. L'unité de recherche est membre de la Maison des sciences de l'homme Paris Saclay, mais elle n'en exploite guère les ressources à l'heure actuelle. Elle dépend de l'École Doctorale Droit, Économie, Management Paris Saclay.

L'unité sait aussi bénéficier des atouts de son environnement, pratiquant une interdisciplinarité raisonnée dans l'interfécondation entre enseignement et recherche, au sein de la grande famille juridique (par la Graduate School de droit, associant l'Université Paris Saclay, l'ENS, et les universités d'Évry et de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, ou par l'École Doctorale) ou plus largement grâce aux DU (Droit, culture et environnement, en particulier avec les géographes, et Droit et humanités en cours de construction). L'Université Paris Saclay, université de recherche intensive, monte en puissance et accorde une place grandissante aux SHS, ouvrant des perspectives sans doute très positives. Le coût de ces transformations est néanmoins un millefeuille institutionnel

dont la décantation et la simplification sont souhaitées.

Afin de pallier le manque de temps pour monter et gérer des programmes de recherche, alors que tous ses membres sont par ailleurs lourdement chargés de fonctions administratives, l'unité a su déployer une stratégie assez économe en investissement et rentable scientifiquement, même si elle a un cout en termes de visibilité, qui consiste à être partenaire de programmes portés par d'autres. Aussi entretient-elle des collaborations avec diverses universités françaises et étrangères : Paris-Panthéon-Assas, LARHRA (Lyon 1 et 2), École française de Rome, Bonn, Lumsa (Rome), Sherbrooke..., ainsi qu'avec divers établissements privés auxquels la lient des opportunités de recherche et de financement. Cela a également rendu possible la constitution d'un réseau de partenariats à l'international, permettant de développer des activités scientifiques dans l'espace européen (Allemagne, Italie, Vatican) et anglo-saxon (Angleterre, Canada).

Ainsi, l'unité a participé à plusieurs entreprises scientifiques telles que « Le concile Vatican I et la modernité » (LUMSA de Rome, Université pontificale Grégorienne, Deutsches Historisches Institut de Rome et DSR), avec plusieurs séminaires et la publication d'un volume en 2020 ; le programme ANR GlobalVat Reconstruire le monde, les sociétés et la personne humaine (1939-58) : l'apport global des archives vaticanes (EFR et LARHRA de Lyon 2 et Lyon 3 ENs Lyon) avec l'organisation à la Faculté Jean Monnet du colloque « Droit, institutions et politique sous le pontificat de Pie XII », en 2023 ; ou bien encore « Gouverner par congrégations. La curie romaine : un organisme complexe entre théories et pratiques (milieu du XVIe siècle - début du XXe siècle) » pour le German-Italian Center for the European Dialogue (Villa Vigoni). En partie grâce à ses liens internationaux, DSR est aussi une unité attractive et réserve désormais de très bonnes conditions d'accueil à ses doctorants.

Articulée, y compris géographiquement, autour de ses fonds documentaires exceptionnels, l'unité a conscience de leur valeur et sait en tirer profit. Elle souligne que c'est d'eux qu'elle tire l'essentiel de son inspiration scientifique. En témoignent pour les temps prochains l'entreprise de numérisation des cours les plus intéressants du professeur Jean Gaudemet ou l'exploitation de la bibliothèque ancienne, nouvellement acquise, du diocèse de Langres.

Du point de vue du soutien humain, si l'unité bénéficie de l'appui important de personnel de structures voisines (UFR et Direction des bibliothèques), pour la bibliothèque, pour l'administration courante et même pour sa communication, l'absence d'ingénieur d'étude ou de recherche qui viendrait compléter l'investissement des enseignants-chercheurs et des doctorants demeure la principale limite à son développement, en particulier pour accélérer l'enrichissement de Gregorius et pour entretenir le site (pour l'instant alimenté par le directeur de l'unité et une doctorante). En outre, l'unité a eu à pâtir depuis l'été 2024 du cataclysme informatique dont l'université a été victime (attaque avec rançongiciel), qui affecte encore le fonctionnement du site de l'unité et de la base Gregorius.

Le choix des publications apparaissant dans le portfolio témoigne de l'intense activité de recherche du DSR en cohérence avec les trois axes thématiques retenus par l'unité : celle-ci se démarque en effet par l'excellence, le volume et la diversité de sa production scientifique ; diverses publications ont un rayonnement national et international significatif dans les domaines de spécialité de l'unité.

Pour autant, et malgré son dynamisme, le DSR demeure une petite unité au sein d'une grande université à dominante scientifique. En outre, malgré le caractère très large de son intitulé, qui affirme une ambition englobante (Droit et sociétés religieuses) son champ de recherche demeure trop exclusivement centré sur le christianisme, voire sur le seul catholicisme, ce dont témoignent également les partenariats forts noués avec des institutions d'enseignement supérieur catholiques. À cet égard, l'unité aurait tout intérêt à élargir l'excellent travail qu'elle mène à d'autres religions, monothéistes ou non.

Elle dispose d'une dotation de son établissement stabilisée depuis deux ans, à 14 K€. Elle a pu disposer de quelques financements complémentaires et ponctuels (par exemple 55 K€ en 2018 et en 2019 dans les cadre des MRM (moyens de recherche mutualisés fournis par l'établissement). L'unité a été coporteuse deux appels à projets internationaux : ANR « GlobalVat » (Reconstruire le monde, les sociétés et les personnes humaines, 1938-1958 : l'apport global des archives vaticanes, 2021) et « Gouverner par congrégation » et peut, au besoin, recourir au soutien financier de la Fédération de recherche. L'unité dispose enfin de locaux dont le volume répond à ses besoins et a pu obtenir des espaces suffisants pour accueillir les fonds de la bibliothèque Gaudemet-Le Bras.

Les activités scientifiques peuvent être retenues comme les faits marquants de la période d'évaluation, telles que l'édition de deux volumes de mélanges consacrés à Brigitte Basdevant-Gaudemet (*Rerum novarum ac veterum scientia*, Mare et Martin, 2020), l'acquisition du fonds documentaire de la bibliothèque diocésaine de Langres ou le programme GlobalVat, témoignent de la cohérence et de la stabilité des axes de recherche de l'unité, mais guère de son originalité. Le projet laisse cependant apparaître quelques initiatives témoignant d'un certain élargissement thématique (*Respublica moderna. The Legal Construction of the State* ou bien *Citoyenneté politique et appartenance sociale autour de 1848*). Le projet ambitieux de l'unité ne peut qu'emporter l'adhésion dans la mesure où il accentue encore l'internationalisation de la recherche, permet de drainer des financements complémentaires et intègre les doctorants à cette dynamique de recherche. Il faudra veiller cependant à ce que ces nouvelles activités ne nuisent pas à la cohérence de la recherche d'ensemble de l'unité et ne brouillent pas sa visibilité.

ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ

A - PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

Le précédent rapport, déposé en 2019, avait attiré l'attention de l'unité sur quatre points auxquels elle s'est efforcée de répondre en fonction de ses moyens.

1/ Concernant les produits et activités de la recherche, le rapport suggérait de faciliter «la montée en puissance» de certains enseignants-chercheurs autour des thèmes centraux de l'unité» et de mettre davantage «en lumière certaines thématiques qui s'inscrivent de façon directe dans l'actualité politico-religieuse». Sur ce point, l'unité a partiellement répondu à cette attente, puisque trois contributions de membres de l'unité (deux titulaires et un associé) ont été consacrées à la réforme de la Curie romaine entérinée par le pape François en mars 2022. Parallèlement, une dynamique de recherche collective a été enclenchée concernant l'ensemble des enseignants-chercheurs et des doctorants de l'unité à partir de l'exploitation d'un fonds nouvellement acquis de la Bibliothèque diocésaine de Langres.

2/ Concernant l'organisation et la vie de l'unité, le rapport suggérait de «renforcer encore l'implication des doctorants» dans la structure, par l'organisation par exemple d'un «colloque des doctorants»; Il était également suggéré de doter l'unité d'un règlement intérieur, de manière à formaliser ses règles de fonctionnement. Sur ce point, l'unité a également répondu en partie à ces recommandations, puisqu'un règlement intérieur a été adopté en assemblée générale en 2023; il a entraîné la désignation de deux représentants des doctorants (un titulaire, un suppléant), ce qui formalise ainsi leur l'implication dans le fonctionnement de l'unité.

3/ Concernant les perspectives scientifiques de l'unité et son projet, le rapport avait considéré que «La démarche épistémologique, fortement teintée d'interdisciplinarité, qui était au cœur du deuxième axe du projet [...] demeurerait encore floue en termes de réalisations concrètes» et aurait gagné à être précisée en cours de contrat. C'est surtout au travers des réalisations pédagogiques (DU Droit, culture juridique et environnement et DU Droit et humanités) que l'unité pratique l'interdisciplinarité, au sein du secteur des sciences humaines et sociales.

4/ Le rapport relevait enfin que «le manque de moyens matériels et humains nécessaires à l'unité pour assouvir ses légitimes ambitions restait une grande difficulté pour cette dynamique équipe». Sur ce point, l'absence de personnel d'appui à la recherche (ingénieur de recherche) constitue un frein à l'activité scientifique de l'unité. Pareillement, aucun personnel de secrétariat n'est affecté à l'unité.

B - DOMAINES D'ÉVALUATION

DOMAINE 1 : PROFIL, RESSOURCES ET ORGANISATION DE L'UNITÉ

Appréciation sur les objectifs scientifiques de l'unité

L'unité a élaboré de manière collective des objectifs scientifiques pertinents, conformes à ses orientations traditionnelles et aux moyens humains et matériels dont elle dispose. En outre, ces objectifs sont marqués par un souci constant de pluridisciplinarité et la volonté de répondre à certaines interrogations contemporaines d'intérêt sociétal. En effet, l'unité est capable de conserver une «stratégie de niche» indispensable au maintien de son identité et de son rayonnement national et international, et, en même temps, d'accentuer la dimension sociétale de ses recherches, à travers l'étude des interactions entre systèmes religieux et organisations sociales (questions de laïcité, de liberté religieuse et de conscience, ainsi que de droit des cultes), ce qui lui permet aussi d'intégrer la très grande majorité des historiens du droit de l'Université Paris Saclay.

Appréciation sur les ressources de l'unité

L'unité dispose de huit enseignants-chercheurs, ce qui constitue une équipe suffisante et solide pour remplir les objectifs qui sont les siens ; elle ne dispose pas en revanche de personnel d'appui à la recherche consacré, ce qui lui est préjudiciable. L'unité dispose d'une dotation de son établissement qui a varié de 9 K€ annuels (durant les années de la pandémie Covid) à 17 K€, avec une moyenne de 13 300 € et depuis, deux ans, un montant de 14 K€. Elle a pu disposer de quelques financements complémentaires et ponctuels, par exemple 55 K€ en 2018 et en 2019 dans le cadre des MRM (moyens de recherche mutualisés fournis pour l'établissement, pour la restauration et l'entretien de ses collections). L'unité a été co-porteur de deux appels à projets internationaux : ANR GlobalVat (avec l'École française de Rome et le LARHRA) et Gouverner par congrégation (appel à projet Villa Vigoni porté par le Max Planck institut et l'Université de Teramo, 4 500 € sur trois ans). Elle peut, au besoin, recourir au soutien financier de la Fédération de recherche. L'unité dispose enfin de locaux dont le volume répond à ses besoins et a pu obtenir des espaces suffisants pour accueillir les fonds de la bibliothèque Gaudemet-Le Bras. Elle fournit aux enseignants-chercheurs l'équipement informatique dont ils ont besoin.

Appréciation sur le fonctionnement de l'unité

L'unité est composée de huit enseignants-chercheurs, cinq professeurs et trois maîtres de conférences, et parvient difficilement à faire prévaloir le principe de parité dans la gestion de ses ressources humaines, notamment en raison de la présence de nombreux ecclésiastiques parmi les doctorants. L'unité se soucie de la formation et de l'évolution de carrière de ses personnels et elle est attentive à leurs conditions de travail, s'agissant notamment de leur santé et de la prévention des risques psychosociaux. Elle utilise les dispositifs mis à sa disposition pour la protection des systèmes informatiques et en matière de gestion de déchets. L'unité dispose d'un règlement intérieur qui fixe les règles de son fonctionnement. Elle dispose d'une direction (directeur et directeur adjoint) élue pour cinq ans, et d'une assemblée générale annuelle à laquelle participent les doctorants, mais pas de conseil de laboratoire.

1/ L'unité s'est assigné des objectifs scientifiques pertinents.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité a trouvé un juste équilibre entre, d'une part, une « stratégie de niche » indispensable au maintien de son identité et de son rayonnement national et international, et, d'autre part, l'accentuation de la dimension sociétale de ses recherches, à travers l'étude des interactions entre systèmes religieux et organisations sociales (questions de laïcité, de liberté religieuse et de conscience, ainsi que de droit des cultes).

Les trois « thématiques privilégiées » par DSR — 1/Droit et politique des religions (histoire du droit canonique et des institutions de l'Église catholique romaine, droit des relations États/religions) ; 2/ Justice et droit romano-canonique (incluant un regard historiographique) ; 3/ Étude juridique du fait religieux dans les sociétés modernes et contemporaines — sont pertinentes et répondent de manière cohérente aux objectifs scientifiques de l'unité.

Le fonds documentaire en histoire du droit canonique conservé au sein de la bibliothèque Gaudemet-Le Bras, est un corpus d'exception doublement valorisé : par la restauration des ouvrages les plus anciens, les plus précieux et les plus pertinents d'un point de vue scientifique (cette opération est pour l'essentiel achevée) et par une campagne de numérisation d'ouvrages judicieusement choisis et reversés sur le portail numérique de l'Université Paris Saclay (dans le cadre d'une coopération numérique entre l'Université Paris-Sud et la Bibliothèque nationale de France). Cette activité se prolonge avec la poursuite de la numérisation des archives scientifiques de Jean Gaudemet.

La base wiki Gregorius 3.0, hébergée par le Paris Saclay Center for Data Science, gérée par le directeur de l'unité, et mise en avant dans le portfolio, constitue un outil de partage des résultats des travaux de recherche des membres de l'unité.

L'unité n'exclut pas de s'ouvrir à d'autres religions que le catholicisme et le protestantisme, en particulier l'islam, si des opportunités de recrutement lui permettent d'accueillir un spécialiste. La possibilité de recourir à une chaire de professeur junior s'est heurtée au refus de principe de la faculté et de l'unité pour ce type de support.

Points faibles et risques liés au contexte

La thématique « Étude juridique du fait religieux dans les sociétés modernes et contemporaines » n'est pas ouverte à d'autres religions que la religion catholique, alors qu'elle s'y prête particulièrement. De manière plus générale, au regard de ses projets de recherche, l'unité gagnerait à poursuivre leur élargissement thématique, en cohérence avec ses axes de recherche, et développer dans ce sens des partenariats académiques.

2/ L'unité dispose de ressources adaptées à son profil d'activités et à son environnement de recherche et les mobilise.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité est soutenue par son établissement. Elle a pu disposer d'une dotation qu'il lui a versée et qui se situe (pour les périodes hors Covid) entre 14 et 17 K€, auxquels se sont ajoutés ponctuellement des crédits de fonctionnement octroyés par la Fédération de Recherche Jean Monnet, utilisés pour des acquisitions d'ouvrages, l'abonnement à des revues ainsi que pour des concours financiers à publication. Au cours de la période de référence, l'unité a bénéficié (en 2018 et 2019) d'un financement obtenu sur un appel à projets spécifique de l'université intitulé « Moyens de Recherche Mutualisés » (MRM), dispositif supprimé en 2020.

L'unité a su tirer profit de ses partenariats internationaux pour obtenir des ressources supplémentaires, comme c'est le cas dans le cadre du programme « Le concile Vatican I et la modernité », associant la Lumsa (Rome), l'Université pontificale Grégorienne, le Deustches Historisches Institut de Rome et DSR, mais également avec le programme ANR GlobalVat porté par l'École française de Rome (Reconstruire le monde, les sociétés et les personnes humaines, 1938-1958 : l'apport global des archives vaticanes, 2021) et le LARHRA (laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes, Universités de Lyon 2 et Lyon 3, ENS Lyon). DSR est également lauréat (en 2023) d'un appel à projets émis par la Graduate School Droit de l'Université Paris Saclay, ce qui lui permettra de financer (à hauteur de 5 K€) l'acquisition d'un nouveau fonds d'ouvrages rares en histoire du droit canonique et du droit ecclésiastique.

L'unité dispose de ressources documentaires conséquentes qu'elle continue à accroître régulièrement, ou lorsque la possibilité se présente, comme avec l'acquisition exceptionnelle réalisée pour un montant de 2 K€ avec l'association des Amis de la bibliothèque diocésaine de Langres. Grâce à cette politique d'acquisition (qui s'est encore poursuivie après la rédaction du document d'auto-évaluation), le fonds patrimonial de la bibliothèque couvre la quasi-totalité de la production scientifique française dans la thématique de ses recherches de la fin du XVIIIe siècle au début du XXe siècle.

L'unité a obtenu de la Faculté Jean Monnet de l'Université Paris Saclay des locaux suffisamment importants pour lui permettre de conserver à proximité la bibliothèque Gaudemet-Le Bras, contenant près de 19 000 volumes hors périodiques, et constituant une ressource précieuse pour ses thématiques de recherche.

Points faibles et risques liés au contexte

L'unité ne parvient que trop rarement à mobiliser des ressources supplémentaires à la dotation attribuée par l'établissement. Ainsi, l'unité n'a pas cherché à obtenir, à titre de porteur principal d'un projet, des ressources sur contrat de recherche de type ANR ou ERC. L'unité devrait continuer à envisager le montage de projets de recherche ambitieux à l'échelle nationale ou européenne (afin d'obtenir des financements de recherche et un personnel consacré) et utiliser pour cela les moyens techniques que l'établissement s'apprête à développer.

L'unité ne dispose pas de personnel d'appui à la recherche, gestionnaire administratif ou ingénieur de recherche (qui pourrait contribuer à l'administration de la base Gregorius et soutenir l'unité dans ses recherches de financement), ce qui ne facilite pas le développement de son activité scientifique. La gestion de la bibliothèque est confiée à une bibliothécaire qui y consacre environ le tiers de son activité, mais qui ne relève pas du DSR.

3/ Les pratiques de l'unité sont conformes aux règles et aux directives définies par ses tutelles en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement, de protocoles éthiques et de protection des données ainsi que du patrimoine scientifique.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité adhère à tous les protocoles mis en place par son établissement pour assurer les meilleures conditions de travail à ses personnels : en matière de prévention des violences sexistes et sexuelles et de risques psychosociaux, elle se conforme à la politique définie en la matière par l'Université Paris Saclay (Mooc, Webinaires, cellules d'accueil, mission égalité hommes-femmes...).

L'unité se soucie de la formation et de l'évolution de carrière de ses personnels : quatre dossiers d'HDR ont été ouverts et laissent entrevoir des perspectives d'encadrement et de promotion.

L'unité utilise les dispositifs mis à sa disposition pour la protection des systèmes informatiques et en matière de gestion de déchets.

Points faibles et risques liés au contexte

Le principe de la parité dans la gestion des ressources humaines peine à être atteint : on compte trois femmes et cinq hommes, et on notera que le directeur est un homme tandis que la directrice adjointe est une femme. Surtout, concernant les doctorants, on ne compte que trois doctorantes sur un total de 24, soit 12,5 %, ce qui résulte pour une large part de la présence d'ecclésiastiques (13 doctorants et docteurs, soit plus de la moitié de l'effectif au cours de la période considérée).

DOMAINE 2 : ATTRACTIVITÉ

Appréciation sur l'attractivité de l'unité

L'unité est remarquable par ses liens internationaux, marqués par des associations scientifiques très fécondes et par l'obtention de plusieurs financements, ce dont il serait bon que les ressources propres bénéficient à nouveau. Sa politique dynamique d'intégration des doctorants et même des étudiants de Master s'appuie sur la base de données Gregorius. Elle dispose également de fonds documentaires exceptionnels, qu'elle valorise malgré l'absence de personnels consacrés. L'organisation interne de l'unité a été formalisée par un règlement intérieur tout en restant très souple dans son fonctionnement.

- 1/ L'unité est attractive par son rayonnement scientifique et s'insère dans l'espace européen de la recherche.*
- 2/ L'unité est attractive par la qualité de sa politique d'accompagnement des personnels.*
- 3/ L'unité est attractive par la reconnaissance de ses succès à des appels à projets compétitifs.*
- 4/ L'unité est attractive par la qualité de ses équipements et de ses compétences techniques.*

Points forts et possibilités liées au contexte pour les quatre références ci-dessus

Le rayonnement scientifique de l'unité et son attractivité se mesurent d'abord à l'étendue de ses réseaux internationaux. Elle participe en particulier à plusieurs entreprises scientifiques qui ont d'ailleurs pu lui valoir des financements spécifiques : programme Il concilio Vaticano I è la modernità/Le concile Vatican I et la modernité (Lumsa de Rome, Université pontificale grégorienne, Deustches Historisches Institut de Rome et DSR), avec plusieurs séminaires et la publication d'un volume en 2020 à l'Université grégorienne ; programme ANR

GlobalVat Reconstruire le monde, les sociétés et la personne humaine (1939-58) : l'apport global des archives vaticanes (EFR et LAHRHA de Lyon 1 et Lyon 2, avec l'organisation à la Faculté Jean Monnet du colloque Droit, institution et politique sous le pontificat de Pie XII, 8 décembre 2023) ; pilote du volet français du programme lauréat de la Villa Vigoni pour 2024-2026 ; participation au comité scientifique du programme Occidentes, Vatican diplomacy and the shaping of the West 1939-1958 (Université grégorienne, Université du Sacré-Cœur de Milan, Université de Navarre, Université catholique de Lisbonne et Université de Malte), participation à l'organisation (2016) et à la publication (2022) des actes du quinzième Congrès international de droit canonique médiéval (et des membres de l'unité participent à un niveau significatif aux deux suivants) ; co-organisation du colloque *I modi di governo del papa. Al tempo della Sede vacante*, Rome, mai 2023 (Université grégorienne). Par ailleurs, dans le cadre de la League of European Research Universities dont est membre l'université, l'unité participe au groupe de travail « Theology and Religious Studies » (participation aux Séminaires doctoraux à Lund en août 2022 et Heidelberg en septembre 2014, entrée du directeur de l'unité dans le comité de direction du Groupe de Travail « Theology and Religious Studies » de la LERU) et au comité de pilotage de la base de données *Udienze di Pio XII*.

À une échelle plus nationale ou locale, l'unité est également dans des conditions favorables pour tisser des liens en étant membre de droit de la MSH Paris Saclay. Et en particulier par la base de données *Gregorius*, l'unité a été amenée à collaborer avec les services informatiques de l'université et avec d'autres unités dans le cadre d'un Équipement de recherche mutualisé.

De nombreux membres de l'unité sont personnellement impliqués dans des sociétés savantes internationales (Stephan Kuttner Institute of Medieval Canon Law, Istituto Lombardo di Scienze e Lettere, Société d'Histoire du Droit, Société d'histoire religieuse de la France, Collegio dei Docenti del Dottorato in Studi storici dal Medioevo all'Età contemporanea delle Università degli Studi di Teramo e Chieti) et ils cumulent au cours de la période de références 28 invitations dans des universités étrangères. On peut également signaler deux thèses en cotutelles. Enfin, le volume et la qualité des publications, sur des supports variés et dont la plupart bénéficient d'une grande reconnaissance scientifique, témoignent également du rayonnement de l'unité et de son attractivité, qui font d'elle l'un des pôles les plus importants en Europe sur sa thématique propre. L'arrivée en février 2022 d'une collègue de l'Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines en est une autre marque (sans convention semble-t-il, ce qui est au bénéfice de l'unité ou de sa tutelle), de même que la préparation de quatre HDR, ou l'accueil de plusieurs collègues et chercheurs étrangers, appelés « missionnaires » (car tous ne sont pas professeurs), invités sur les fonds du conseil scientifique de l'université ou doctorants étrangers financés par leur institution de provenance.

Du point de vue de la gouvernance, la répartition des rôles est particulièrement bien définie entre le directeur (gestion financière et documentaire, coordination des réponses aux appels, représentation de l'unité devant les instances et administration de *Gratianus*) et la directrice adjointe (Master Droit étatique des religions en France et en Europe, comités de suivi individuel des doctorants, commande des ouvrages). L'assemblée générale réunie a minima une fois par an permet d'associer tous les membres de l'unité à son fonctionnement, même si seuls les universitaires et les représentants des doctorants ont une voix délibérative. D'autres réunions plus informelles peuvent avoir lieu au fil de l'eau en cas de besoin, les effectifs raisonnables, l'unité de lieu et la bonne entente au sein de l'unité rendant la prise de décision très fluide.

L'intégration des doctorants a été nettement améliorée, suivant en cela les recommandations de la dernière évaluation : un règlement intérieur adopté en assemblée générale du laboratoire en 2023 organise la désignation de deux représentants des doctorants (l'un titulaire, l'autre suppléant). Des séminaires de méthodologie leur sont proposés de même que des ateliers d'écriture. Le séminaire de bibliographie animé au sein de l'unité est très suivi et attire même nombre de doctorants qui travaillent sur le droit actuel. Les doctorants obtiennent aisément les moyens dont ils ont besoin (achat d'ouvrages, déplacements...). Plusieurs doctorants ou jeunes docteurs ont participé comme intervenants aux colloques organisés par l'unité, voire ont été associés à leur organisation. Quatre contrats doctoraux ont été obtenus par les doctorants au cours de la période évaluée (soit tous ceux qui ont été demandés), deux d'entre eux ont bénéficié d'un soutien pour une mobilité aux États-Unis et quatre ont bénéficié d'un financement pour la publication de leur thèse. Les doctorants enfin peuvent bénéficier du complément de formation procuré par le DU *Gregorius*, en partenariat avec une quinzaine d'universités européennes dans le cadre d'*Erasmus Mundus*. Enfin les doctorants ont participé au référencement du fonds ancien (tables des matières pour tous les ouvrages du XVI^e siècle, explicitation des éléments en latin, vérification des auteurs) et à l'alimentation de *Gregorius*, enrichissant ainsi leur CV de publications électroniques.

Les comités de suivi individuels sont l'occasion de prévenir les abandons ou de hâter les soutenances, particulièrement pour les doctorants qui ont obtenu un financement de leur thèse. Par ailleurs, les doctorants sont formés et informés de façon satisfaisante quant aux violences sexistes et sexuelles d'un côté, quant aux outils de prévention du plagiat (*Compilatio*) de l'autre. Ils bénéficient également d'un appui après leur soutenance, dans la perspective de la constitution de leurs dossiers (CNU...) ou pour préparer les auditions.

L'articulation entre la recherche et la formation par la recherche méritent d'être soulignée. En effet, l'unité est également ouverte vers les étudiants en Master 2 (Droit étatique des religions en France et en Europe), avec des enseignements de méthodologie, des invitations aux manifestations scientifiques, des visites de la bibliothèque (et la possibilité d'y travailler) et des rencontres avec les membres de l'unité. Ils bénéficient également du DU *Gregorius*. La base de données *Gregorius* fournit le support, dès le Master 1, à la formation méthodologique et à la sensibilisation à la science ouverte.

Outre les financements qu'elle sait obtenir auprès de sa tutelle (par la Graduate School pour l'acquisition d'ouvrages en provenance de la bibliothèque diocésaine de Langres en particulier) ou auprès de la Fédération de recherche, l'unité témoigne de son dynamisme et de sa valeur scientifique par la réussite à plusieurs appels internationaux dont elle est partenaire, qui augmentent ses ressources propres : GlobalVat pour l'ANR, Gouverner par congrégation pour le German-Italian Center for the European Dialogue (Villa Vigoni).

L'un des atouts les plus importants et les plus originaux tient à la qualité de ses fonds documentaires et à sa capacité à les valoriser. Il s'agit d'abord de Gregorius, la bibliographie internationale raisonnée d'histoire du droit canonique, qui se développe aujourd'hui sous la forme d'un outil de web sémantique, avec des notices assorties de bibliographie, pour un total de 7000 pages, avec depuis 2023 un conseil scientifique élargi au-delà des membres de l'unité et un comité de jeunes chercheurs. Plusieurs entreprises scientifiques se sont déjà adossées à cette base (programme Il concilio Vaticano I e la modernità, partie « Canonica » de la bibliographie de référence publiée par la revue Archivum Historiae Pontificiae de l'université Grégorienne, programme « Gouverner par congrégations »). La base s'est depuis 2023 élargie à l'histoire de la pensée juridique, et prévoit de permettre à tous les jeunes chercheurs (Master 2 et doctorants), comme c'est déjà le cas pour ceux de l'unité, de pouvoir y valoriser leurs recherches en comptant leurs interventions comme des publications électroniques.

La documentation imprimée conserve également une place importante, des locaux permettant d'accueillir en particulier dans de bonnes conditions les fonds documentaires de la bibliothèque Gaudemet-Le Bras (plus de 19 000 volumes, dont 1500 ont un caractère patrimonial) et une trentaine de périodiques vivants (avec 1300 acquisitions pour la période de référence). Les acquisitions ont permis de développer les outils du dialogue avec les disciplines scientifiques de l'université et d'enrichir le fonds en matière de pensée juridique et d'épistémologie. Une politique active d'entretien et de valorisation a permis de restaurer les ouvrages les plus précieux, de procéder à des reliures des collections de périodiques et 73 ont été numérisés (environ 30 000 pages), en partenariat avec la Bibliothèque nationale de France pour combler les lacunes des références disponibles en ligne. L'effort a surtout porté sur la doctrine juridique médiévale, mais également sur les archives scientifiques (cours de doctorat) de Jean Gaudemet pour présenter sa méthodologie de travail. Un récolement général en juin 2023 garantit la performance du catalogage et du référencement.

Le fonds documentaire a également pu acquérir une partie de la bibliothèque diocésaine de Langres (500 volumes, principalement pour le XIXe siècle, et une vingtaine de périodiques). Des manifestations vont être organisées pour mettre en lumière ce fonds (séminaires avec de jeunes chercheurs, expositions...).

Points faibles et risques liés au contexte pour les quatre références ci-dessus

L'absence de rattachement formel du personnel travaillant au bénéfice de l'unité ne permet pas de construire plus précisément sa participation aux organes et à la gouvernance.

L'association des doctorants à l'activité scientifique demeure limitée (une seule doctorante a participé à l'organisation d'un colloque).

Les ressources propres sont en berne depuis quelques années. L'unité ne mobilise pas assez sa capacité à obtenir des financements en capitalisant sur son réseau international.

La logique des partenariats en particulier internationaux et leur cohérence devraient mieux être explicitées, d'un point de vue géographique et thématique, en particulier dans leur dimension de synergie avec la stratégie internationale de l'université.

Un point paraît peu clair dans le règlement intérieur, s'agissant de la participation des représentants des doctorants à l'élection de la direction (art. 3.1.1. al. 1 et art. 3.2.1. al. 2).

Les doctorants semblent avoir peu de contact avec l'École Doctorale, se tournant vers l'unité quand il s'agit d'obtenir des moyens.

DOMAINE 3 : PRODUCTION SCIENTIFIQUE

Appréciation sur la production scientifique de l'unité

L'unité développe une activité scientifique abondante, orientée autour d'axes cohérents, lui assurant une reconnaissance nationale et internationale. Elle conduit des projets scientifiques articulés autour de manifestations thématiques et de publications collectives, dans des domaines spécifiques correspondant à ses axes de recherche ou, en coordination avec d'autres unités de l'établissement Paris Saclay, dans une perspective plus large.

1/ La production scientifique de l'unité satisfait à des critères de qualité.

2/ La production scientifique de l'unité est proportionnée à son potentiel de recherche et correctement répartie entre ses personnels.

3/ La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte. Elle est conforme aux directives applicables dans ce domaine.

Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

La production scientifique de l'unité se distingue par son abondance et son niveau élevé. Au cours de la période du contrat ont été dirigés ou codirigés sept ouvrages collectifs (issus ou non de colloques organisés par l'unité), et publiés 78 articles, contributions à des ouvrages collectifs, préfaces et notices de manuel et de dictionnaire. Elles sont en cohérence avec les trois axes thématiques retenus par l'unité, auxquelles elles contribuent tantôt par leur insertion dans des dynamiques actuelles de recherche spécialisée (que favorise le positionnement «de niche» assumé par l'unité), tantôt par leur approche transversale et une perspective pluridisciplinaire traduisant la démarche d'ouverture promue par l'unité. L'articulation des trois axes de recherche permet une grande diversité dans le choix des objets de recherche.

Beaucoup de ces publications ont un rayonnement national et international significatif dans les domaines de spécialité de l'unité, en raison de leur inscription dans une collection de référence (Proceedings of the XVth International Congress of Medieval Canon Law) et de l'éminence de leurs contributeurs (Rerum novarum ac veterum scientia ; Sacré et responsabilité). Les membres de DSR s'insèrent dans des réseaux scientifiques en cohérence avec les axes de l'unité, tant par leurs publications, en France et à l'étranger, que par leur participation à des congrès internationaux. L'accueil de candidats à l'HDR, de chercheurs étrangers pour des conférences ou des recherches dans les fonds documentaires mis en valeur par DSR témoigne du rayonnement de l'unité, qui s'inscrit dans la stratégie de valorisation internationale de la recherche promue par l'Université de rattachement Paris Saclay.

La politique d'attractivité à l'égard des doctorants porte ses fruits. Elle s'est traduite par la soutenance de plusieurs thèses au cours de la période de référence, et par la mise en place de deux cotutelles ou codirections, qui témoignent de l'inscription internationale et nationale des activités de l'unité.

La production scientifique de l'unité est proportionnée à la taille de l'unité et à la spécificité de ses axes thématiques de recherche. Tous les membres de DSR ont plusieurs publications à leur actif, dont certaines dans des ouvrages étrangers. La forte unité thématique des axes privilégiés par DSR est mise au service de projets collectifs, comme l'organisation de manifestations scientifiques (colloque sur le Sacré et la responsabilité, contribution au programme LERU Theology and Religious Studies), la participation commune à des ouvrages collectifs (Les Églises évangéliques et la laïcité, Proceedings of the XVth International Congress of Medieval Canon Law) ou bien encore la mise en place d'un projet documentaire ambitieux, la base de données bibliographique Gregorius, fondé désormais sur une coopération avec d'autres institutions étrangères et constituant une référence dans la discipline. Par sa contribution à un manuel collectif de Culture juridique générale (LexisNexis, 2021), DSR s'inscrit dans une dynamique de coordination avec les autres unités de recherche du pôle Paris Saclay, qui profite également aux doctorants, intégrés aux projets de recherche de l'unité.

La complémentarité entre les champs et périodes de recherche des membres de l'unité renforce la dynamique collective.

L'unité est dotée des outils informatiques nécessaires à la détection du plagiat (Compilatio) et les doctorants sont particulièrement sensibilisés, à travers les formations qu'ils reçoivent, à cette question. La numérisation des fonds détenus par DSR dans le cadre de la bibliothèque numérique Numaclay et la mise en place de la base de données Gregorius, entièrement numérique et adaptative, sont des contributions majeures à la dynamique de science ouverte initiée par le monde universitaire. Ces projets associent tous les membres de DSR, y compris les doctorants. Ils permettent l'accès numérique à des ressources bibliographiques et de synthèse exhaustives sur les thématiques privilégiées du centre.

Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

L'axe «l'étude juridique du fait religieux dans les sociétés modernes et contemporaines», même s'il s'entend de l'ensemble des phénomènes religieux, reste surtout, en raison des orientations historiques de l'unité et des

thématiques actuellement privilégiées par ses membres, centré sur le christianisme. Diverses démarches d'ouverture, en cours ou à venir, permettront d'élargir le spectre des études conduites par DSR.

La disparité quantitative de production scientifique entre les membres de l'unité, liée aux situations diverses de chacun et à l'implication dans des responsabilités administratives universitaires, peut être un frein à la diversification des objets d'étude.

La nécessité d'obtenir des financements ponctuels ou l'implication dans des projets de recherche portés par d'autres et le manque de moyens humains de support (notamment pour l'administration de la base de données Gregorius) pourrait menacer la pérennité de certains projets nécessitant une prévisibilité sur le temps long.

La faible part, parmi les publications, des contributions dans les principales revues des disciplines juridiques, historiques ou religieuses, même si elle s'explique par la conduite simultanée de nombreux projets d'ouvrages thématiques, peut être un obstacle à la visibilité de certains travaux. Une politique de publication dans des revues en accès libre pourrait contribuer à renforcer cette visibilité.

DOMAINE 4 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

Appréciation sur l'inscription des activités de recherche de l'unité dans la société

Etant données les thématiques de recherche de l'unité, il n'est pas toujours aisé de les inscrire dans le monde non académique, certains sujets ne s'y prêtant guère, d'autres un peu plus. L'unité entretient d'étroites relations avec le monde de l'édition. Concernant le partage de ses connaissances avec le grand public et les interventions dans des débats de société, elle a déployé une certaine activité par des interventions ponctuelles, comme dans le cadre du festival Ciné-Droit, ou des conférences accessibles sur les réseaux sociaux. Certaines thématiques de l'unité, telles que « l'étude juridique du fait religieux dans les sociétés modernes et contemporaines » pourraient donner lieu, mais ce n'est pas encore le cas, à une activité de vulgarisation et à des interventions dans les débats de société.

- 1/ L'unité se distingue par la qualité et la quantité de ses interactions avec le monde non académique.*
- 2/ L'unité développe des produits à destination du monde culturel, économique et social.*
- 3/ L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.*

Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

Concernant ses interactions avec le monde non académique, l'unité entretient d'étroites relations avec le monde de l'édition et participe financièrement à la publication d'ouvrages, comme c'est le cas par exemple pour « Les Églises évangéliques et la laïcité » (Presses de l'Université Laval, Québec), ou pour « Le clerc et la paroisse au Moyen-Âge » (2023, éd. du Cerf). Pour formaliser ces relations avec le monde de l'édition, une convention-cadre a été signée en 2020 avec l'éditeur Mare & Martin.

Concernant l'élaboration de produits à destination du monde culturel, économique et social, l'unité a défini un style « DSR » pour le logiciel bibliographique Zotero utilisé par la base bibliographique Gregorius.

Concernant le partage de ses connaissances avec le grand public et les interventions dans des débats de société, l'unité déploie une certaine activité. Elle a organisé un colloque à destination du grand public « Les persécutions » (dont les actes ont été publiés chez Mare & Martin en 2018), à l'occasion de la 8e édition du festival Ciné-Droit en collaboration avec la municipalité de Sceaux. Plusieurs membres de l'unité ont donné des conférences dans le cadre d'initiatives grand public (comme celle consacrée à la « Numérisation ») ou dans le cadre de l'organisation de la « Rencontre Droit et Science ouverte. Publier en science ouverte : outils et acteurs » (Sceaux, 2022), ou bien à l'Université populaire d'Anthony, à l'Université de toutes les cultures, ou bien encore sur les ondes de Radio Amicus. Parallèlement, pas moins de sept conférences données par des membres de l'unité durant la période d'évaluation sont accessibles sur les réseaux sociaux (Youtube).

Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

L'unité limite ses interactions avec le monde non académique aux éditeurs et ne mentionne pas de relations avec d'autres acteurs du monde culturel, économique ou social, par exemple les professionnels du droit. Hormis une convention-cadre avec les éditions Mare & Martin, toutes les autres interactions sont ponctuelles et ne sont pas formalisées par une convention.

Le festival Ciné-droit, qui apparaissait comme une excellente initiative de vulgarisation scientifique, n'a pas perduré après la crise sanitaire.

Les produits à destination du monde culturel économique et social sont limités, alors que l'unité travaille sur des thématiques telles que « l'étude juridique du fait religieux dans les sociétés modernes et contemporaines » qui se prêtent particulièrement à une activité de vulgarisation et à des interventions dans les débats de société (par exemple à destination des lycéens).

ANALYSE DE LA TRAJECTOIRE DE L'UNITÉ

La thématique générale de l'unité est l'Histoire du droit canonique et des institutions de l'Église, et elle entend demeurer fidèle à cette identité dont dépend sa reconnaissance à l'échelle nationale et internationale. L'histoire scientifique de l'unité démontre qu'au cours de la période objet de l'évaluation, les trois domaines dans lesquels les recherches ont été déployées (1- l'histoire du droit canonique et des institutions de l'Église catholique romaine ainsi que le droit des relations entre États et religions ; 2- la justice et droit romano-canonique ; 3- l'étude juridique du fait religieux dans les sociétés modernes et contemporaines) ont montré leur solidité. C'est la raison pour laquelle l'unité entend conserver ses thématiques privilégiées.

Dans ce cadre, et profitant des relations scientifiques déjà établies, elle souhaite, avec la participation de tous ses enseignants chercheurs, se projeter dans l'avenir en privilégiant la poursuite et l'achèvement de projets scientifiques déjà entamés et l'approfondissement de ses partenariats internationaux, ces deux aspects étant au demeurant étroitement corrélés.

1) L'achèvement du programme Globalvat dont le colloque final se déroulera à Rome à la fin de l'année 2025, confirme ainsi la continuité des partenariats internationaux de l'unité. Plus largement, la perspective de construire un guide d'accès aux archives vaticanes paraît de nature à donner une belle visibilité à l'unité.

- L'exploitation du fonds du juridique ancien de la bibliothèque diocésaine de Langres récemment acquis (400 ouvrages s'échelonnant du XVIe au début du XXe siècle portant sur les relations entre les Églises et les États avant la Révolution, le droit canonique, le droit ecclésiastique et concordataire, la séparation des Églises et de l'État, ainsi que les juridictions ecclésiastiques). Ces ouvrages serviront de base à une nouvelle recherche collective de l'unité suivant des thèmes déjà déterminés : par exemple, les manuels de confession, le droit canonique « pratique » au sein du clergé, les rapports entre droit canonique et droit séculier dans la doctrine. Ce projet témoigne de la continuité de la recherche au sein de l'unité, de sa capacité à saisir les opportunités documentaires auxquelles elle peut être confrontée ainsi que sa capacité à mobiliser ses chercheurs (confirmés ou doctorants). Ce projet sera aussi l'occasion d'organiser des expositions commentées des ressources documentaires de la bibliothèque, ouvertes aux étudiants ainsi qu'au grand public répondant ainsi à la nécessité de mieux inscrire les activités de recherche dans la société.

- La codirection des ateliers triennaux de la Villa Vigoni (groupe de recherche italo-franco-allemand) : trois membres de l'unité sont impliqués dans ce programme pluriannuel (2024-2026) intitulé « Gouverner par congrégations. La Curie romaine : un organisme complexe entre théories et pratiques (milieu du XVIe siècle - début du XXe siècle) ». Ce projet témoigne aussi de la volonté d'inscrire la recherche sur les institutions religieuses tant dans l'histoire et que dans les sociétés contemporaines.

- La contribution au programme « Democrazia Cristiana » pour les commémorations du 80e anniversaire de la fondation du parti de la Democrazia Cristiana italienne. Un colloque international a eu lieu à Rome en juin 2024 sur le thème *Un laboratorio politico : Roma, la Santa Sede e l'Italia (1943-1944)*.

- La mise en œuvre du projet « *Respublica moderna. The Legal Construction of the State* » : dans cette coopération internationale, la France est représentée par DSR et l'Institut d'Histoire du droit de l'Université Panthéon-Assas. En 2026, deux journées de conférences, dont les actes seront publiés, seront organisées à Sceaux et à Paris. Tel qu'il a été présenté, ce projet reste en lien avec les thématiques du DSR, tout comme le projet Villa Vigoni « *Citoyenneté politique et appartenance sociale autour de 1848* ». Ces deux projets témoignent d'un élargissement parfaitement maîtrisé du périmètre scientifique de l'unité.

2) Par ailleurs l'unité envisage le déploiement de partenariats et de réseaux scientifiques, en renforçant les liens avec l'université de Sherbrooke (Canada), en construisant une collaboration avec le CREL (Centro di ricerca Leopoldo Elia) de l'Université de la Lumsa (Rome), spécialisé dans l'étude comparée des réformes institutionnelles, et en maintenant la présence de DSR au sein du groupe THRS (Theology and Religious Studies). De même, l'unité entend poursuivre ses actions en matière de formation par la recherche en s'impliquant très largement dans le DU Droit, culture juridique, environnement, créé en 2023 (250 h sur les trois ans de licence), et en construisant pour la rentrée 2025 une nouvelle offre de formation pour le DU interdisciplinaire Droit et Humanités (200 h sur les L2/L3).

Ce programme ambitieux ne peut qu'emporter l'adhésion dans la mesure où, tout en demeurant dans le profil de l'unité, il accentue encore l'internationalisation de la recherche, permet de drainer des financements complémentaires et intègre les doctorants à cette dynamique de recherche. Il faudra veiller cependant à ce que ces multiples activités, relativement diversifiées, ne nuisent pas à la cohérence de la recherche d'ensemble de l'unité et n'affectent pas son identité et sa visibilité. Il est également conseillé de dimensionner ces projets au nombre et aux capacités d'investissement des chercheurs de l'unité.

RECOMMANDATIONS À L'UNITÉ

Recommandations concernant le domaine 1 : Profil, ressources et organisation de l'unité

La présence d'une MSH dans l'environnement immédiat de l'unité pourrait être mieux exploitée, ou au moins envisagée comme moyen pour obtenir des appuis et construire des collaborations, en profitant en particulier de l'arrivée d'un nouveau directeur.

L'Université Paris Saclay étant partenaire d'un AMI SHS Lauréat porté par Sorbonne Université et consacré au patrimoine culturel, l'unité pourrait examiner les possibilités de s'y investir, peut-être sous l'angle de la valorisation de ses collections d'ouvrages.

Le pilotage de l'unité gagnerait à être consolidé par la création d'un conseil, intermédiaire entre la direction et l'assemblée générale annuelle, afin de mieux diffuser l'information, apporter son concours à la prise de décision, et éviter les difficultés si les relations au sein de l'unité venaient à se dégrader.

L'unité devrait continuer à envisager le montage de projets de recherche ambitieux à l'échelle nationale ou européenne (afin d'obtenir des financements de recherche et un personnel consacré) et utiliser pour cela les ressources techniques que l'établissement s'apprête à développer (en particulier la nouvelle Direction des grands projets).

Recommandations concernant le domaine 2 : Attractivité

Au regard des projets de recherche, le comité invite l'unité à poursuivre son élargissement thématique, en cohérence avec les axes de recherche de l'unité, et développer dans ce sens les partenariats académiques.

Il l'invite à mieux capitaliser sur le réseau international de l'unité pour augmenter ses ressources propres par des programmes. Nombre d'universités d'Amérique latine pourraient également être intéressées par les thématiques de l'unité.

Beaucoup de doctorants étant ecclésiastiques et certains venant d'Afrique, alors que le portage qui avait existé par l'Institut Catholique de Paris a cessé avec l'arrêt du Master 2, il conviendrait de formaliser des partenariats avec les institutions académiques et religieuses de leurs pays d'origine.

Le comité invite l'unité à faire organiser des manifestations scientifiques par les doctorants (séminaires d'unité) ou avec des doctorants et des jeunes docteurs et, de manière générale, à développer l'animation scientifique pour et avec les doctorants.

Recommandations concernant le domaine 3 : Production scientifique

Le comité recommande de mettre en place une collection de l'unité (les quatre thèses publiées au cours de la période de référence l'ayant été au Cerf, par exemple) afin d'en augmenter la visibilité.

Il recommande aussi d'articuler au fonds Langres un projet transversal qui renforcerait la cohésion scientifique de l'unité, puisqu'il semble de nature à permettre des exploitations variées, correspondant aux spécialités diverses de tous les membres de l'unité.

Il conviendrait également de privilégier davantage les publications dans des revues accessibles en ligne (en complément des actes de colloques) et permettrait de renforcer la démarche de science ouverte.

Enfin, le comité invite l'unité à renforcer la stratégie d'accueil de doctorants étrangers compte tenu de la richesse exceptionnelle du fonds documentaire.

Recommandations concernant le domaine 4 : Inscription des activités de recherche dans la société

Le comité recommande à l'unité de développer les activités de vulgarisation scientifique à destination du monde culturel et social et accroître les interventions dans les débats de société. Il conviendrait de prévoir pour cela des initiatives de diffusion des connaissances autour de la thématique, actuelle, des relations entre Église et État (participation à des salons du livre historique, colloque à destination du grand public)

Le comité recommande à l'unité de valoriser les actions déjà menées (interventions dans les médias...), par exemple en les recensant sur le site de l'unité.

Il l'invite aussi à relancer les rencontres Droit et cinéma, interrompues par l'épidémie de Covid et pour lesquelles une attente semble marquée par les acteurs locaux (municipalité de Sceaux).

Enfin, l'unité aurait tout intérêt à préciser la stratégie de visibilité des fonds numérisés (recensement dans des catalogues, indexation par les moteurs de recherche, communication).

DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

DATE

Début : 17 décembre 2024 à 09h00

Fin : 17 décembre 2024 à 16h00

Entretiens réalisés : en présentiel ou en distanciel

PROGRAMME DES ENTRETIENS

8 h 55 – 9 h 25 1^{ère} Séquence – 30 minutes

Entretien à huis-clos avec la direction de l'unité : Florence Demoulin-Auzary, François Jankowiak

9 h 30 – 10 h 15 2^{ème} Séquence – 45 minutes

Entretien à huis-clos avec les représentants des tutelles : Frédérique Coulée

10 h 40 – 11 h 40 3^{ème} Séquence – Réunion plénière - 60 minutes – 15 mn exposé par la direction + 45 minutes questions/réponses

13 h 30 – 14 h 4^{ème} Séquence – 30 minutes

Entretien à huis-clos avec les personnels chercheurs et enseignants-chercheurs statutaires (sans la direction). Les émérites et les associés statutaires peuvent assister à la réunion.

14 h 05 – 14 h 35 5^{ème} Séquence – 30 minutes

Représentant des doctorants : Mirèio Himy-Alicheva, représentante titulaire ; Sarah Thomas, représentante suppléante

14 h 50 – 15 h 20 6^{ème} Séquence – 30 minutes

Entretien final à huis-clos avec la direction

POINTS PARTICULIERS À MENTIONNER

Néant

OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES

L'établissement responsable du dépôt, également responsable de la coordination de la réponse pour l'ensemble des tutelles de l'unité de recherche, n'a pas déposé d'observations de portée générale.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



19 rue Poissonnière
75002 Paris, France
+33 1 89 97 44 00

